



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 21

Le 13 août 2026

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le BSV [n°19 du 04-08-2026](#)

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec Vitivista et Phloème. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Flavescence dorée	Décision finale du 04/08/2026 : renouvellement des TO demandé sur les zones PUI04, STEM03, STMA02 et STPA01 Prospection en cours
Vers de grappes	Fin de 3 ^{ème} vol en cours

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 06 au 12 août 2026

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	10,8 / 21,2°C	29,2/ 40,2°C	20,4 / 30,4°C	2,5/32,4 mm
Moyenne de la semaine	17,2°C	35,1°C	26,2°C	9,8 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 06 au 12 août, sources Sencrop (39 stations) et Weenat (15 points)

Les T°C hebdomadaires sont une nouvelle fois supérieures aux moyennes décennales, avec une T°C moyenne de 26,2 °C, soit une hausse de 1,9 °C par rapport à la semaine précédente. Les T°C minimales ont été enregistrées le jeudi 07 août au matin. Les maximales ont atteint et largement dépassé les 30 °C tous les jours de la semaine, se transformant en un épisode caniculaire débuté le 12 août et toujours en cours, avec des pics de chaleur > 40 °C.

Deux épisodes orageux se sont succédés dans les nuits du 08 et du 09 août entraînant des cumuls de pluie très variables en fonction des localisations. Les précipitations varient

d'anecdотiques à significatives, avec une moyenne d'environ 10 mm. Les secteurs nord et ouest ont reçu des cumuls généralement plus importants que le sud du territoire.

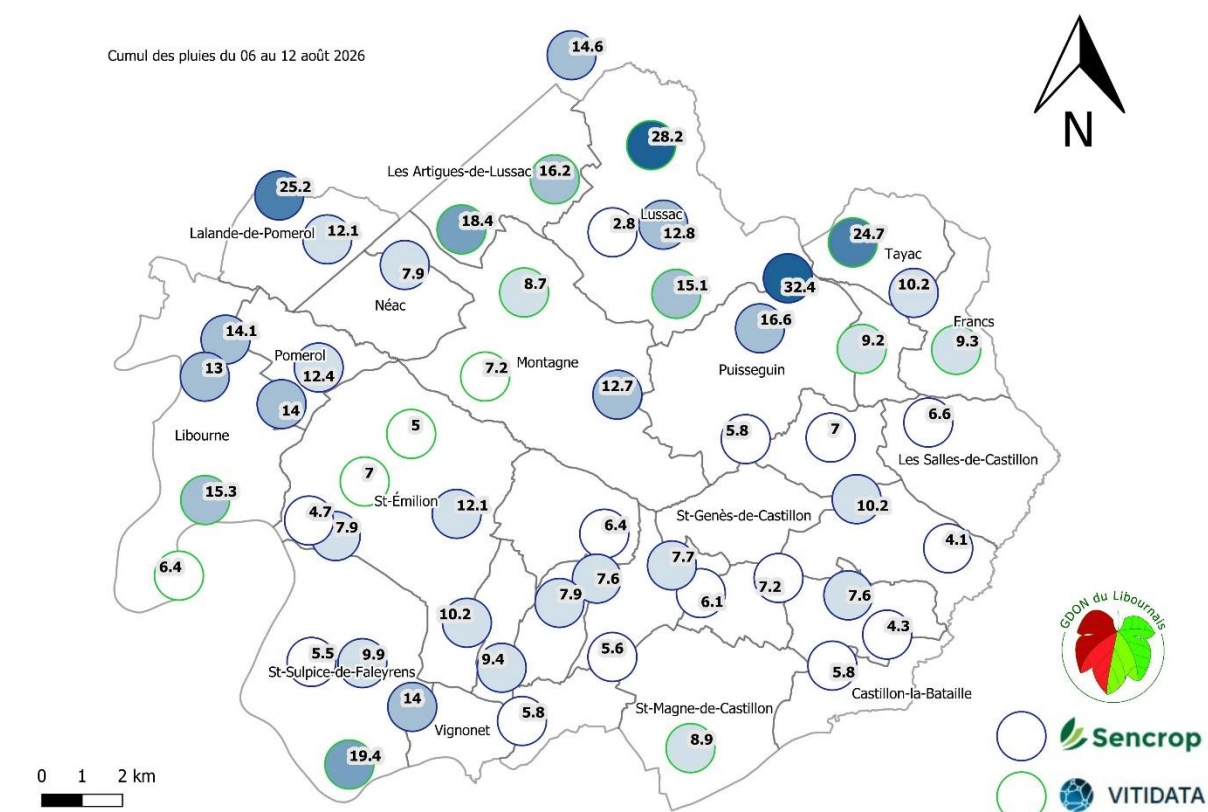


Figure 1 : Pluviométrie cumulée du 06 au 12 août 2026, sources Sencrop (39 stations) et Weenat (15 points)

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue, Weenat) : du 13 au 19 août 2026

L'épisode caniculaire atteint son pic ce jeudi 13 août et perdurera jusqu'à vendredi 14 août. La nuit de vendredi à samedi marquera la transition vers un ciel nuageux pendant le week-end. Une plus nette diminution des T°C est attendue sur la journée de dimanche 16 août. Un temps stable, chaud sans excès, devrait ensuite s'instaurer entre lundi 17 août et jeudi 20 août, avec des T°C minimales comprises entre 18 et 20 °C et des maximales entre 30 et 32 °C.

Des légères précipitations sont annoncées durant les nuits de vendredi à samedi puis de samedi à dimanche, de l'ordre de 5 mm en cumul total sur le week-end, avant le retour d'un temps sec et ensoleillé jusqu'au jeudi 20 août.



Observation des ravageurs

EUEMIS

Suivi des vols

Après un départ de vol identifié entre le 17 et le 22 juillet et un pic observé sur la période du 23 au 29, l'intensité du vol est en baisse depuis deux semaines. Ce lundi 11 août, 15 des 57

pièges sexuels présentait au moins une capture (contre 23 la semaine précédente et 41 il y a quinze jours), pour une moyenne de 0,4 individu / piège / semaine. **Le vol peut être considéré comme terminé sur l'immense majorité de la zone** mais des captures résiduelles sont encore visibles sur les vignobles les plus à l'est (Côtes de Francs, Puisseguin, Lussac) et sur des sites avec de fortes pressions.

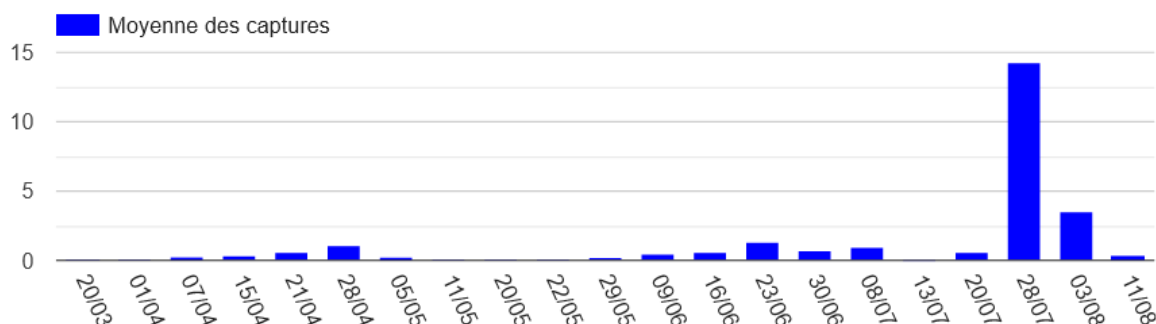


Figure 2 : courbe de vol eudémis 2026, réseau GDON du Libournais (57 pièges sexuels)

Le relevé des pièges alimentaires confirme les données du réseau de pièges sexuels avec des captures générales en baisse sur tous les pièges, nulles dans les secteurs les plus précoces et encore visibles dans les secteurs les plus à l'est (Saint Christophe, Lussac, Puisseguin, Saint Cibard).

La carte des vols est disponible en suivant [ce lien](#).

Gestion de la 3^{ème} génération

Le pic d'activité de l'insecte (vol et pontes) a eu lieu entre la fin du mois de juillet et la première décade du mois d'août. Il semble désormais trop tard pour positionner des interventions à effet ovo-larvicide en conservant une bonne efficacité.



Flavescence Dorée

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS OBLIGATOIRES

Zones concernées

Les parcelles concernées par un potentiel renouvellement du Traitement Obligatoire (TO) sont situées dans 31 zones. Chaque viticulteur peut consulter la localisation de son parcellaire dans chacune de ces zones en se référant à notre communication diffusée par mail le 28 avril 2026 ou par courrier le 29 avril 2026. Les zones sont également consultables sur notre site internet en cliquant [ici](#).

Protocole effectué

Un réseau composé de 181 pièges a été posé dans les zones de TO afin de s'assurer de la bonne efficacité des traitements larvaires déjà effectués. Ces pièges ont été relevés de manière hebdomadaire pendant 3 semaines, jusqu'au 04 août.

Règle de décision

- Si pas de dépassement de seuil sur la zone, pas de renouvellement de Traitement Obligatoire,
- Si un unique dépassement de seuil est constaté, le GDON peut imposer le renouvellement au seul vigneron concerné en fonction de l'évaluation du risque engendré,
- Si plusieurs dépassements de seuil sont constatés, le renouvellement de TO est étendu à l'ensemble des parcelles de la zone.

Les parcelles des zones PUI04, STEM03, STMA02 et STPA01 sont placées en renouvellement de TO suite à la deuxième session de relevé de pièges. La troisième session de relevés n'a engendré aucun nouveau renouvellement. Les autres zones sont donc exemptes de traitement adulticide.

Décision de renouvellement des TO au 04/08/2026 (définitif 3/3)

ZONES	DECISION DEFINITIVE
ART01	PAS DE RENOUVELLEMENT
ART_LUS	PAS DE RENOUVELLEMENT
BELV01	PAS DE RENOUVELLEMENT
CAST01	PAS DE RENOUVELLEMENT
COND01	PAS DE RENOUVELLEMENT
FRAN01	PAS DE RENOUVELLEMENT
LIB01	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS01	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS02	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS10	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS03	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS05	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS06	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS09	PAS DE RENOUVELLEMENT
LUS11	PAS DE RENOUVELLEMENT
MONT01	PAS DE RENOUVELLEMENT
NEA01	PAS DE RENOUVELLEMENT
PUI03	PAS DE RENOUVELLEMENT

ZONES	DECISION DEFINITIVE
PUI04	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
SALL05	PAS DE RENOUELEMENT
STEM02	PAS DE RENOUELEMENT
STEM03	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STMA01	PAS DE RENOUELEMENT
STMA02	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STPA01	RENOUVELLEMENT DU TRAITEMENT SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL
STSU01	PAS DE RENOUELEMENT
STSU03	PAS DE RENOUELEMENT
STSU06	PAS DE RENOUELEMENT
STSU04	PAS DE RENOUELEMENT
STSU05	PAS DE RENOUELEMENT
STSU08	PAS DE RENOUELEMENT

Rappel des modalités de Traitement Obligatoire

Dans les zones où il est rendu obligatoire, le traitement doit être réalisé entre le 13 juillet et le 16 août, en utilisant une spécialité commerciale homologuée pour la cible « cicadelle de la flavescence dorée » et en traitant l'intégralité du feuillage (traitement en plein). Ce traitement ne concerne pas les parcelles menées en modalité AB (spécialités commerciales Pyrèvert et Lumière) car elles ont déjà fait l'objet d'un renouvellement de traitement et car la faible rémanence des pyrèthres naturels les rend peu efficaces sur les cicadelles adultes.

PROSPECTIONS 2026

Vignobles concernés

Durant l'été, les équipes du GDON parcourent le vignoble à la recherche de pieds atteints de Flavescence Dorée. **Il nous est impossible de prévenir chaque vigneron individuellement du passage des équipes sur son parcellaire.** Nous nous excusons de ce désagrément et nous vous prions de faire bon accueil aux salariés et prestataires réalisant cette mission. Cette surveillance aura lieu majoritairement entre le lundi 10 août et le vendredi 28 août mais se prolongera également jusqu'en octobre.

Les prospections concerneront les communes de Belvès de Castillon, Gardegan et Tourtirac, Tayac et Vignonet dans leur intégralité. Les communes de Libourne (AOC Bordeaux et Saint Emilion), Lussac (grosse moitié est), Saint Emilion (moitié nord) et Saint Sulpice de Faleyrens (ouest et sud, AOC Bordeaux) seront prospectées en partie. Enfin des secteurs supplémentaires pourront être visités en fonction de l'avancement des chantiers, il s'agit des zones CAST01, NEAC01, SALL05, STMA01 et STPA01.

L'ensemble des parcelles contaminées depuis moins de 5 ans seront également suivies par les salariés du groupement.

Repérage de pieds suspects

Nous restons également à votre disposition pour tout diagnostic de pieds suspects repérés par vos soins. N'hésitez pas à nous contacter pour tout signalement.

Départ des équipes de prospection

EQUIPES	POSITION DE L'EQUIPE au 13/08	DIRECTION de l'Equipe au 13/08	PROGRAMME DES 3 SEMAINES
Equipe C. Dufour	Saint Emilion, secteur Vachon	Direction Sud	Saint Emilion
Equipe A. Dumetz	Saint Emilion, secteur Cheval Blanc	Direction Nord limite Pomerol puis est	Saint Emilion
Equipe A. Fauche	Lussac, secteur les Cousins	Direction Sud	Lussac, Tayac
Equipe M. Lafond	Libourne secteur Condat	Libourne appellation Saint Emilion	Gardegan, Belvès, Libourne, Saint Sulpice, Vignonet
Equipe V. Sohier	Saint Sulpice secteur Jupile	St Sulpice appellation Bordeaux	Gardegan, Belvès, Libourne, Saint Sulpice, Vignonet

Prochain bulletin : le 20 août 2026

L'équipe du GDON du Libournais,